



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue le mercredi 18 décembre 2019 à compter de 18:42, à Litchfield, sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, December 18, 2019 at 6:42 p.m. in Litchfield, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Régent Dugas, Directeur du territoire
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Allard Gaston, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
Mme Danielle Newman
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale

Absences : Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M Serge Newberry, Le conseiller régional
M. David Rochon, Le conseiller régional

Présence de Mme Cyndy Philipps, MRC de Pontiac.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE
- 2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

- 3** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 4** DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT
- 5** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING
- 6** RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT
- 7** ÉVÈNEMENTS | EVENTS - ANNONCES | ANNOUNCEMENTS
- 8** PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 9** ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
 - 9.1** SIGNATURE CONTRATS FLI ET FLS / SIGNATURE OF FLI AND FLS CONTRACTS
 - 9.2** OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DU PROCESSUS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES
 - 9.3** TARIFICATION APPLICABLE AU PROCESSUS DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES
 - 9.4** VENTE POUR TAXES – NOMINATION DE ME MIREILLE ALARY, NOTAIRE, À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT AUX FINS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES POUR L'ANNÉE 2020
 - 9.5** VENTE POUR TAXES (RETRAIT PAR UN TIERS)
 - 9.6** CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE AUX COMMUNICATIONS | STRATEGIC COMMUNICATIONS ADVISOR
 - 9.7** ENTENTE RPGL
 - 9.8** RECOMMANDATION À LA CPO - PROJET 'CONDUIRE VERS LE SUCCÈS' DE WEST PONTIAC CONNECTS
 - 9.9** VENTE SUBURBANS | SALE OF 1996 SUBURBANS
 - 9.10** RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2019 POURVOYANT AUX SÉANCES DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE PONTIAC POUR L'ANNÉE 2020
 - 9.11** CALENDRIER 2020 CALENDAR
 - 9.12** RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC
 - 9.13** LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN TRAVAUX TECHNIQUES ET FORMATION DE PERSONNEL DU SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
- 10** FINANCES
 - 10.1** RÉALLOCATION DE SURPLUS DE LA MRC
- 11** SÉCURITÉ CIVILE | CIVIL SECURITY
 - 11.1** ORGANISATION DE LA FORMATION EN SAUVETAGE NAUTIQUE
 - 11.2** COMITÉ AD HOC POUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT DE PRÉVENTION DES INCENDIES
 - 11.3** COMITÉ DE CONCERTATION DES SERVICES D'URGENCE
- 12** GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY
 - 12.1** Approbation du règlement modifiant le règlement de construction du Canton de Chichester
 - 12.2** Approbation du règlement modifiant le règlement de

construction de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

12.3 Vente d'une parcelle de terrain TPI no. dossier TPI 791 029

12.4 RESOLUTION DU CONSEIL VISANT L'ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT DE LA FCM ET D'ICLEI

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

13.1 CHUTES COULONGE

13.2 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

13.3 COMITÉ SPORTS ET LOISIRS / SPORTS AND RECREATION COMMITTEE

13.4 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

13.5 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FDT / FDT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

14 DIVERS | MISCELLANEOUS

14.1 MTQ & VTT sur la section de l'autoroute 148 entre Davidson et Waltham

15 REMERCIEMENTS À MME DANIELLE NEWMAN

16 DIVERS | MISCELLANEOUS

16.1 CENTRE DE BIEN-ÊTRE DU PONTIAC | PONTIAC WELLNESS CENTRE

16.2 CORRESPONDANCE - LES AMIS DU CYCLOPARC PPJ

17 FERMETURE | CLOSING

C.M. 2019-12-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par le Conseiller régional M. James Gibson et résolu d'ouvrir la séance régulière du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac pour le mercredi 18 décembre 2019 à 18:42.

ADOPTÉE

It was moved by Regional Councillor Mr. James Gibson and resolved to open the regular sitting of the Council of Mayors of the Pontiac MRC for Wednesday December 18 2019 at 6:42 p.m.

CARRIED

2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les gens du public participant à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer au besoin une traduction. |

Statement reiterating the importance for Regional Council members and members of the public participating in the meeting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

C.M. 2019-12-02 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to adopt the agenda.

CARRIED

4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU CONFLIT | DECLARATION OF INTEREST OR CONFLICT

Les conseillers régionaux ci-dessous déclarent conflit avec l'item 13.5 (Recommandations du Comité FDT): | The following Regional Councillors declare conflicts with item 13.5 (FDT Committee Recommendations) :

-Conseiller régional M. Gilles Dionne;

-Conseiller régional M. Winston Sunstrum;

-Conseillère régionale Mme Colleen Larivière;

-Mairesse suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve;

-Conseiller régional M. Maurice Beauregard;

-Conseiller régional M. Alain Gagnon.

C.M. 2019-12-03 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 27 novembre 2019. |

ADOPTÉE

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional Council of the Pontiac MRC of Wednesday, November 27, 2019.

CARRIED

6 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète Toller donne un rapport verbal de ses activités pendant le dernier mois. |

Warden Toller gave a verbal report of her activities during the past month.

7 ÉVÈNEMENTS | EVENTS - ANNONCES | ANNOUNCEMENTS

Mme la préfète invite les Conseillers régionaux à faire les annonces pertinentes et à parler des événements à venir dans leur municipalité. Tour de table. |

Warden Toller invited Regional Councillors to proceed with relevant announcements and talk about upcoming activities in their municipality. Roundtable.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

*M. Gaétan Fortin, Travailleur de l'industrie forestière | Forestry worker

M. Fortin informe le Conseil d'un groupe qui est en train de se former, soit l'Alliance forestière du Pontiac. Il indique qu'au cours des derniers mois/années, ils ont vu les moulins de la région fermer. Le portrait qu'il envisage est de s'assurer que les travailleurs forestiers qui sont dans le Pontiac puissent travailler. Il y a des travailleurs dans l'industrie, mais peu d'entre eux sont des travailleurs du Pontiac. Il a poursuivi en disant qu'il y a des entrepreneurs qui récoltent du bois dans le Pontiac et que personne ici n'en bénéficie.

Il suggère qu'on établisse une liste avec les noms des travailleurs du Pontiac et que les entrepreneurs consultent cette liste lorsqu'ils embauchent. Il ajoute qu'il serait important de s'assurer qu'ils sont au courant de l'existence de cette liste et qu'ils doivent la consulter avant d'embaucher quelqu'un d'autre. Il a poursuivi en disant que le groupe avance rapidement et qu'il reviendra pour faire des mises à jour et fournir des renseignements supplémentaires à l'avenir. Une des choses qu'il souhaitait souligner est que les travailleurs locaux obtiennent ce qui reste après que les meilleures opportunités aient été données aux travailleurs de l'extérieur. Il a également déclaré que nos travailleurs locaux devraient transporter le bois local.

Il a conclu en remerciant le Conseil pour l'adoption de sa résolution C.M. 2019-11-16 (Demande de moratoire pour nouvelle attribution de bois) et en indiquant qu'un plan détaillé sera présenté sous peu concernant l'Alliance.

La préfète Toller fait référence à une réunion récente qu'ils ont eue ensemble. Elle a aussi parlé de la présentation d'une résolution lors d'une réunion ultérieure qui traiterait des nombreuses facettes de cette situation. Elle mentionne également que le groupe pourrait être invité à la prochaine réunion du comité de foresterie afin de permettre des échanges supplémentaires à ce sujet.

D'autres discussions ont eu lieu et on a demandé quelle avenue l'alliance devrait envisager afin de constituer officiellement son groupe et de travailler sur un plan d'affaires. Il a été recommandé que la SADC soit mandatée pour cette responsabilité et la directrice Toller a indiqué qu'elle communiquerait avec Mme Rhonda Perry

de la SADC à cet égard.

unofficial translation

Mr. Fortin provided information to Council on a group that is forming, namely the Pontiac Forestry Alliance. He indicated that over the past few months/years, they have been seeing the mills in the region close. The picture he is looking at is ensuring that forestry workers that are in the Pontiac be working. There are workers in the industry but few of them are workers from the Pontiac. He continued by saying that there are contractors who are harvesting timber in the Pontiac and that no one here benefits from it.

They are suggesting that a list be established with the names of workers in the Pontiac and that contractors go through this list when hiring. He added that it would be important to make sure that they are aware of the existence of this list and that they need to go through them before hiring anyone else. He continued by saying that the group is moving fast and that he will be back to provide updates and additional information in the future. One of the things he wished to outline is that the local workers get what's left after the best opportunities are given to outside workers. He also stated that our local workers should be hauling local wood.

He concluded by thanking the Council for the adoption of its resolution C.M. 2019-11-16 (Request for a moratorium on new timber allocation indicating that a detailed plan will come shortly regarding the Alliance.

Warden Toller referenced a recent meeting they had together. She also talked about moving a resolution at a subsequent meeting that would address the many facets of this situation. She also mentioned that the group could be invited to the next forestry committee meeting to allow for additional exchanges about this.

Further discussions took place and it was asked which avenue the alliance should consider in order to officially constitute its group and work on a business plan. There was a recommendation that the SADC be mandated with this responsibility and Warden Toller indicated that she would be contacting Ms. Rhonda Perry at the SADC in this regard.

9 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

C.M. 2019-12-04

9.1 SIGNATURE CONTRATS FLI ET FLS / SIGNATURE OF FLI AND FLS CONTRACTS

ATTENDU QUE la Politique commune d'investissement FLI/FLS reflète les objectifs et les critères d'investissement du Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec;

ATTENDU QUE la Politique commune d'investissement FLI/FLS reflète les objectifs et les critères d'investissement du

Fonds de solidarité FTQ;

ATTENDU QUE le conseil régional de la MRC Pontiac du 15 août 2017 a résolu d'adopter la Politique commune d'investissement FLI/FLS.

En conséquence, il est proposé par la conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac autorise le directeur général ou le directeur du développement économique à agir à titre de signataire des contrats d'investissements FLI/FLS, et tous documents connexes.

ADOPTÉE

unofficial translation

WHEREAS the Common FLI / FLS Investment Policy reflects the objectives and investment criteria of the Quebec Ministry of Economy and Innovation;

WHEREAS the Common FLI / FLS Investment Policy reflects the objectives and investment criteria of the FTQ Solidarity Fund;

WHEREAS the regional council of the MRC Pontiac of August 15, 2017 resolved to adopt the Common Investment Policy FLI / FLS.

Consequently, it was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved that the Council of Mayors of the MRC Pontiac authorize the Director General or the Director of Economic Development to act as a signatory to the FLI / FLS investment contracts and all related documents.

CARRIED

C.M. 2019-12-05

9.2 OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DU PROCESSUS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac doit s'acquitter des tâches définies au chapitre I, titre XXV du Code Municipal du Québec portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec);

CONSIDÉRANT que le territoire visé par le contrat de services professionnels est celui du territoire administratif de la MRC de Pontiac (18 municipalités);

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme PME Inter Notaires pour l'année 2020 pour l'exécution de certaines tâches et non pas l'ensemble des tâches portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes,

notamment l'obtention d'une copie du rôle d'évaluation, la vérification aux fins d'identification de toute discordance à l'index aux immeubles, la vérification de la désignation de l'Immeuble en conformité avec l'article 3036 du Code civil du Québec, la préparation et la publication des différents avis à produire, la publication de l'avis des immeubles à être vendus au registre foncier, l'animation des enchères le jour de la vente, la préparation et la publication des avis suivant la vente aux enchères et la gestion des retraits dans l'année suivant la vente;

CONSIDÉRANT que le personnel de la MRC de Pontiac aura à accomplir certaines autres tâches, se résumant à : l'envoi des avis aux propriétaires, la gestion des appels des contribuables, la réception et la gestion des sommes payées avant la vente, la signature des avis d'adjudication et le dépôt des paiements le jour de la vente puis la transmission du produit de la vente au greffier de la Cour supérieure du district;

CONSIDÉRANT que les honoraires à payer à PME INTER Notaires sont de 425\$ par matricule;

CONSIDÉRANT qu'il faut ajouter à ces honoraires un coût de gestion par le personnel de la MRC de 230\$, ainsi que les déboursés réels et les taxes de vente;

En conséquence, il est proposé par la conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac octroie le contrat de services professionnels visant la réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec à la firme PME Inter Notaires pour l'année 2020. Il est également résolu d'autoriser la préfète et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents donnant effet à cette décision.

ADOPTÉE

unofficial translation

GRANTING OF CONTRACT FOR PROFESSIONAL SERVICES FOR THE REALIZATION OF THE PROCESS OF SALE OF IMMOVABLES FOR DEFAULT OF PAYMENT OF TAXES

CONSIDERING that the MRC de Pontiac must perform the duties set out in Chapter I, Title XXV of the Municipal Code of Québec concerning the sale of immovables for non-payment of taxes (sections 1022 and following of the Municipal Code of Québec);

CONSIDERING that the territory covered by the professional services contract is that of the administrative territory of the

MRC of Pontiac (18 municipalities);

CONSIDERING the service offer from the firm PME Inter Notaires for the year 2020 for the performance of certain tasks and not all the tasks relating to the sale of the buildings for non-payment of taxes including the obtaining of a copy of the assessment roll, the verification for the purpose of identifying any discrepancies in the index to the immovables, the verification of the designation of the immovable in accordance with article 3036 of the Civil Code of Québec, the preparation and publication of the various notices to be filed, the publication of the notice of immovables to be sold in the land register, the animation of auctions on the day of the sale, the preparation and publication of notices following the auction and withdrawal management in the year following the sale;

CONSIDERING the staff of the MRC Pontiac will have to perform certain other tasks, including: sending notices to owners, managing taxpayer calls, receiving and managing the amounts paid before the sale, signing the notice of adjudication and the deposit of payments on the day of the sale and the transmission of the proceeds of the sale to the clerk of the Superior Court of the District;

CONSIDERING the fee payable to PME INTER Notaires is \$ 425 per registration number;

CONSIDERING it is necessary to add to this fee a management cost by the MRC staff of \$ 230, as well as actual disbursements and sales taxes;

Accordingly, it was moved by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved that the council of the MRC of Pontiac grant the contract of professional services to carry out the process of sale of the immovables for failure to pay taxes in accordance with sections 1022 and following of the Municipal Code of Québec to PME INTER Notaires for the year 2020. It was also resolved to authorize the Warden and the Director General and Secretary-treasurer to sign all documents giving effect to this decision.

CARRIED

C.M. 2019-12-06

9.3 TARIFICATION APPLICABLE AU PROCESSUS DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac doit s'acquitter des tâches définies au chapitre 1, titre XXV du Code municipal du Québec portant sur la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec);

CONSIDÉRANT que la MRC doit établir une tarification applicable au processus de la vente des immeubles pour

défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac établit par la présente la tarification applicable au processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020, suite aux tarifs soumis par PME INTER Notaires, en y incluant les tarifs de la MRC:

Honoraires taxables

Taxable fees

655,00

Déboursés réels estimés non taxables

Non-taxable disbursements

15,00

Autres Déboursés réels estimés taxables

100,00

TPS / GST estimée

37,75

TVQ / QST estimée

75,31

Montant total estimé dû par matricule

883,06

ADOPTÉE

unofficial translation

TARIFF APPLICABLE TO THE PROCESS OF SALE OF

IMMOVABLES FOR DEFAULT OF PAYMENT OF TAXES

CONSIDERING that the MRC de Pontiac must perform the duties set out in Chapter 1, Title XXV of the Municipal Code of Québec concerning the sale of immovables for non-payment of taxes (sections 1022 and following of the Municipal Code of Québec);

CONSIDERING that the MRC must establish a tariff applicable to the process of sale of immovables for non-payment of taxes;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the Regional Council of the MRC Pontiac hereby establishes the tariffs applicable to the process of the sale of immovables for non-payment of taxes for the year 2020, following the tariffs submitted by PME INTER Notaires, including the MRC Pontiac's fee:

Honoraires taxables

Taxable fees

655,00

Déboursés réels estimés non taxables

Non-taxable disbursements

15,00

Other actual disbursements estimated to be taxable

100,00

TPS / GST estimated

37,75

TVQ / QST estimated

75,31

Total estimated amount per registration number

883,06

CARRIED

C.M. 2019-12-07 9.4 VENTE POUR TAXES – NOMINATION DE ME MIREILLE ALARY, NOTAIRE, À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT AUX FINS DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT la résolution C.M. 2019-12-05 par laquelle le Conseil régional de la MRC de Pontiac a octroyé les services professionnels pour la réalisation de certaines tâches du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, pour l'année 2020, à PME INTER Notaires;

CONSIDÉRANT que certains actes posés dans le cadre de cette vente ainsi que la signature de documents relatifs à ce processus doivent être réalisés par le secrétaire trésorier ou le secrétaire trésorier adjoint de la MRC;

CONSIDÉRANT que la nomination de Me Mireille Alary, attitrée à ce dossier par PME INTER Notaires, à titre de secrétaire-trésorier adjoint de la MRC de Pontiac, aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes pour l'année 2020, permettrait à celle-ci de poser les actes prévus au Code municipal dans le cadre du mandat octroyé par la présente résolution;

CONSIDÉRANT que cette nomination serait en vigueur jusqu'à la fin des procédures prévues au Code Municipal pour les ventes réalisées en 2020;

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu de nommer Me Mireille Alary notaire, de la firme PME INTER Notaires, à titre de secrétaire-trésorier adjoint aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier pour l'année 2020.

ADOPTÉE

unofficial translation

CONSIDERING Resolution C.M. 2019-12-05 by which the Regional Council of the MRC of Pontiac granted professional services for the realization of certain tasks in the process of sale of immovables for non-payment of taxes, for the year 2020, to the firm of PME INTER Notaires;

CONSIDERING that certain acts made in connection with this sale as well as the signature of documents relating to this process must be carried out by the Secretary treasurer or the Assistant secretary treasurer of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that the appointment of Notary Mireille Alary, assigned to this file by PME INTER Notaires, as Assistant Secretary Treasurer of the MRC Pontiac, for the sale of immovables for non-payment of taxes for the year 2020, would allow to implement the acts provided for in the Municipal Code within the framework of the mandate granted by this resolution;

CONSIDERING that this appointment would be in effect until the completion of the procedures provided for in the Municipal Code for sales made in 2020;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved to appoint Mrs. Mireille Alary Notary, of the firm PME INTER NOTAIRES, as Assistant Secretary-Treasurer for the sale of immovables for non-payment of property tax for the year 2020.

CARRIED

C.M. 2019-12-08

9.5 VENTE POUR TAXES (RETRAIT PAR UN TIERS)

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'autoriser le Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Pontiac, M. Bernard Roy, à signer le contrat préparé par Me Mireille Alary relatif à un immeuble connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE SOIXANTE TREIZE (3 351 073) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac, qui a été vendu à la vente pour défaut de paiement de taxes du jeudi 9 mai 2019 (Retrait exercé en vertu du Code municipal du Québec à l'intérieur du délai d'un an prévu par l'article 1058 dudit code).

ADOPTÉE

unofficial translation

SALE FOR TAXES (REDEMPTION OF IMMOVABLE SOLD FOR TAXES)

It was proposed by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to authorize the Director General and Secretary-Treasurer of the Pontiac MRC, Mr. Bernard Roy, to sign the contract prepared by Notary Mireille Alary for lot THREE MILLION THREE HUNDRED AND FIFTY-ONE

THOUSAND AND SEVENTY-THREE (Lot 3 351 073), from the Cadastre du Québec, registration division of Pontiac, which was sold for failure to pay taxes on Thursday, May 9, 2019 (Redemption of immovable under the Municipal Code of Québec within the one-year period provided for in section 1058 of that Code).

CARRIED

C.M. 2019-12-09

9.6 CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE AUX COMMUNICATIONS |
STRATEGIC COMMUNICATIONS ADVISOR

ATTENDU le récent départ de M. Jérémie Vaillancourt de son poste de Conseiller stratégique en communications à la MRC de Pontiac;

ATTENDU les deux appels de candidatures lancés par la MRC de Pontiac en vue d'assurer son remplacement;

ATTENDU que les candidatures reçues ont été soumises à l'examen d'un comité de sélection lequel a, par la suite, jugé opportun de rencontrer en entrevue les candidatures qu'il jugeait correspondre le mieux aux besoins de la MRC;

ATTENDU que le comité de sélection recommande unanimement l'embauche de Mme Colleen Jones;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'engager Mme Colleen Jones à titre de Conseillère stratégique en communications de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

unofficial translation

WHEREAS Mr. Jérémie Vaillancourt recently left his position as Strategic Communications Advisor at the Pontiac MRC;

WHEREAS the two postings issued by the Pontiac MRC to replace him;

WHEREAS the applications received were submitted to a selection committee for review, which subsequently deemed it appropriate to interview the candidates whose applications it deemed most appropriate to meet the needs of the MRC;

WHEREAS the selection committee unanimously recommends the hiring of Ms. Colleen Jones;

AS A RESULT,

IT WAS PROPOSED by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to hire Ms. Colleen Jones as Strategic Communications Advisor for the Pontiac MRC.

CARRIED

C.M. 2019-12-10 9.7 ENTENTE RPGL

ATTENDU que la MRC de Pontiac désire confier le mandat de représentation devant la Cour du Québec située sur son territoire et à ces fins retenir les services de RPGL pour agir à titre de représentant du poursuivant qu'est la MRC de Pontiac pour les constats d'infraction émis sur son territoire;

ATTENDU que les parties reconnaissent la nécessité de prévoir les modalités de fonctionnement quant à la représentation devant la Cour du Québec et les droits et obligations de chacune des parties;

IL EST PROPOSÉ PAR le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'autoriser M. Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Pontiac, à signer l'entente avec RPGL avocats.

ADOPTÉE

unofficial translation

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to entrust the mandate to represent it before the Cour du Québec located on its territory and for these purposes retain the services of RPGL to act as representative of the prosecutor that is the MRC Pontiac for the fines issued on its territory;

WHEREAS the parties recognize the need to provide for operating procedures regarding representation before the Cour du Québec and the rights and obligations of each party;

IT WAS MOVED BY Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to authorize Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary-Treasurer of the MRC Pontiac, to sign the agreement with RPGL avocats.

CARRIED

C.M. 2019-12-11 9.8 RECOMMANDATION À LA CPO - PROJET 'CONDUIRE VERS LE SUCCÈS' DE WEST PONTIAC CONNECTS

Considérant le dépôt de projets à la CPO dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) du 1er

novembre 2019;

Considérant la recommandation du comité d'analyse du PAL-SIS Pontiac, qui s'est réuni le 28 novembre 2019, d'accepter le projet de West Pontiac Connects intitulé 'Conduire vers le Succès' au montant de 28 500\$;

Considérant la suggestion du comité de recommander ce projet à la CPO;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu de recommander à la CPO le projet 'Conduire vers le Succès' de West Pontiac Connects, conditionnellement à ce que l'organisme précise les éléments suivants dans son projet :

- Attribuer des points par heures de bénévolat et moduler le pointage selon l'âge;
- Moduler le plan d'action en fonction de l'âge du jeune;
- Moduler en fonction de la « réalité vécue » du jeune;
- Préciser la manière d'attribuer le 5 600\$ destiné aux permis de conduire (plan de versement).

ADOPTÉE

unofficial translation

RECOMMENDATION TO THE CPO - 'DRIVING FOR SUCCESS' PROJECT, WEST PONTIAC CONNECTS

Considering the submission of projects to the CPO within the framework of the Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) of November 1st, 2019;

Considering the recommendation of the Pontiac PAL-SIS Analysis Committee, which met on November 28, 2019, to accept West Pontiac Connects' project entitled "Driving for Success" in the amount of \$28,500;

Considering the committee's suggestion to recommend this project to the CPO;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to recommend to the CPO the West Pontiac Connects' project "Driving for Success", provided that the organization specify the following elements in its project:

- Allocate points per volunteer hours and modulate the score according to age;

-Modulate the action plan according to the age of the young person;

-Modulate according to the "reality" of the young person;

-Specify how to allocate the \$5,600 for driver's licences (payment plan).

CARRIED

C.M. 2019-12-12

9.9 VENTE SUBURBANS | SALE OF 1996 SUBURBANS

Attendu que l'appel d'offre a été lancé en octobre 2019 pour la vente de deux véhicules (Suburbans) usagés de la MRC de Pontiac;

Attendu que la vente serait offerte au soumissionnaire le plus élevé durant le processus d'adjudication des deux camions;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu que les deux Suburbans 1996 soient vendus à Jocelyne Côté pour les montants de 600\$ et de 1 100\$, respectivement, soit pour une somme totale de 1 700\$, payable à la MRC de Pontiac avant le 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

unofficial translation

Whereas the call for tenders was launched in October 2019 for the sale of two used vehicles (Suburbans) from the MRC Pontiac;

Whereas the sale was to be offered to the highest bidder during the bidding process for both trucks;

It was moved by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved that the two 1996 Suburbans will be sold to Jocelyne Côté for \$ 600 and \$ 1,100, respectively, for a total amount of \$ 1,700, payable to the MRC Pontiac before December 31, 2019.

CARRIED

C.M. 2019-12-13

9.10 RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2019 POURVOYANT AUX SÉANCES DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE PONTIAC POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QU' en vertu de l'article 148 du Code municipal, les séances ordinaires du Conseil sont une fois à chaque mois, aux jours fixés par règlement du Conseil, dont l'une le quatrième mercredi de

novembre :

ATTENDU QUE le Conseil peut établir l'endroit où il tient ses séances;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 16 octobre 2019;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu d'adopter le règlement 259-2019 pourvoyant aux séances des assemblées du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac pour l'année 2020.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

LITCHFIELD

Règlement numéro 259-2019 pourvoyant aux séances des assemblées du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac pour l'année 2020.

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Les séances ordinaires sont tenues aux dates et aux heures fixées au calendrier des séances adopté par résolution du Conseil avant le début de chaque année civile. Ledit calendrier peut-être modifié conformément aux articles 148, 148.0.1, 433 et 434 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 3 Les séances ordinaires du Conseil commencent à 18h30.

ARTICLE 4 Les sessions ordinaires du Conseil sont tenues à la Salle Elsie Gibbons de la MRC de Pontiac à Litchfield à moins que le Conseil en décide autrement par voie de résolution.

.ARTICLE 5 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Litchfield (Québec)

Ce ____ jour du mois de décembre 2019

ADOPTÉE

unofficial translation

By-Law 259-2019 providing for the assemblies of the Regional County Municipality of Pontiac for the year 2020.

WHEREAS in accordance with Section 148 of the Municipal Code, regular sittings of the Regional County Municipality (MRC) of Pontiac take place once per month, on a date set by a Council By-Law, one of which the fourth Wednesday of November ;

WHEREAS the Council can establish the location where it holds its meetings;

WHEREAS a notice of motion was given on October 16th, 2019;

FOR THESE REASONS,

It was proposed by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved to adopt By-Law 259-2019 providing for the assemblies of the Regional County Municipality of Pontiac for the year 2020.

By-Law number 259-2019 providing for the Assemblies of the Regional County Municipality of Pontiac for the year 2020.

ARTICLE 1 The preamble is an integral part of this By-Law.

.ARTICLE 2 The regular meetings are held at dates and times set out in the calendar of meetings adopted by resolution of the Regional Council prior to the beginning of each calendar year. The said calendar may be modified in accordance with Sections 148, 148.0.1, 433 and 434 of the Municipal Code of Québec.

ARTICLE 3 Regular sittings of the Council begin at 6:30 p.m.

ARTICLE 4 Regular sittings of the Council are held at the Elsie Gibbons conference room at the MRC Pontiac in Litchfield unless the council decides otherwise by resolution.

ARTICLE 5 This By-Law will come into force in accordance with the Law.

Given in Litchfield (Québec)

this ____ day of December 2019

CARRIED

C.M. 2019-12-14

9.11 CALENDRIER 2020 CALENDAR

Considérant la résolution adoptant le règlement 259-2019 pourvoyant aux séances des assemblées du conseil pour 2020;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année 2020.

ADOPTÉE

unofficial translation

CONSIDERING the resolution adopting Bylaw 259-2019 providing for the assemblies of the Regional County Municipality of Pontiac for 2020;

It was moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to adopt the calendar for the meetings for the year 2020.

CARRIED

9.12 RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC

Considérant l'avis de motion donné le mercredi 16 octobre 2019, dépôt et présentation du projet de Règlement 261-2019, RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC. |

BY-LAW NUMBER 261-2019 REPEALING BY-LAW 180-2011 PROVIDING FOR THE TRAVEL EXPENSES OF COUNCIL MEMBERS AND EMPLOYEES OF THE MRC PONTIAC

Considering the notice of motion given on Wednesday October 16 2019, tabling and presentation of draft By-Law 261-2019, BY-LAW REPEALING BY-LAW 180-2011 PROVIDING FOR THE TRAVEL EXPENSES OF COUNCIL MEMBERS AND EMPLOYEES OF THE MRC PONTIAC.

C.M. 2019-12-15

9.13 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN TRAVAUX TECHNIQUES ET FORMATION DE PERSONNEL DU SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Considérant la signature d'une entente en matière d'évaluation foncière à l'automne 2019 dans le cadre de laquelle la majorité des travaux techniques et cléricaux seront exécutés par le personnel de la MRC de Pontiac;

Considérant l'importance du travail réalisé par le personnel du service d'évaluation foncière de la MRC et l'importance dans cette optique de pouvoir bénéficier de services professionnels en travaux techniques et en formation de personnel dans le domaine de l'évaluation foncière;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Lynne Cameron et résolu de mandater M. Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Pontiac, à procéder au lancement de l'appel d'offres pour services professionnels en travaux techniques et formation de personnel du service d'évaluation foncière.

ADOPTÉE

unofficial translation

LAUNCH OF THE CALL FOR TENDERS FOR PROFESSIONAL SERVICES IN TECHNICAL WORK AND TRAINING OF PROPERTY ASSESSMENT DEPARTMENT STAFF

Considering the signing of a property assessment agreement in the fall of 2019, within the framework of which most of the technical and clerical work will be carried out by the staff of the MRC Pontiac;

Considering the importance of the work done by the MRC's property assessment department staff and the importance in this regard of being able to benefit from professional services in technical work and staff training in the field of property assessment;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Lynne Cameron and resolved to mandate Mr. Bernard Roy, Director General and Secretary-Treasurer of the Pontiac MRC, to proceed with the launch of the call for tenders for professional services in technical work and training of personnel from the property assessment department.

CARRIED

C.M. 2019-12-16 10 FINANCES

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 126 809.95\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 220 886.91\$ de la

liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 072.65\$ pour les périodes de paie et pour l'année 2019.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$126 809.95 and the list of payments in the amount of \$220 886.91.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 072.65 for pay periods 24 and 25 of the year 2019.

CARRIED

C.M. 2019-12-17

10.1 RÉALLOCATION DE SURPLUS DE LA MRC

Il est proposé par le Conseiller régional M. James Gibson et résolu de réallouer les surplus affectés suivants à la promotion de la voie navigable:

Parc du Sault-des-Chats 17 103.58\$

Villages riverains 7 570.57\$

Surplus en développement 607.03\$

Pour un total de 25 281.18\$

ADOPTÉE

unofficial translation

It was proposed by Regional Councillor Mr. James Gibson and resolved to reallocate the following affected surplus to the promotion of waterways :

'Parc du Sault-des-Chats': 17 103.58\$

'Villages riverains': 7 570.57\$

Surplus in development : 607.03\$

For a total of 25 281.18\$

CARRIED

11 SÉCURITÉ CIVILE | CIVIL SECURITY

C.M. 2019-12-18

11.1 ORGANISATION DE LA FORMATION EN SAUVETAGE NAUTIQUE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu que la MRC organise un programme de formation régional pour le sauvetage nautique dans la MRC de Pontiac et que cette formation soit éligible au programme d'aide financière pour la formation des pompiers qui devrait couvrir 100% des coûts du cours, à l'exception de la rémunération. Il est également résolu que chaque municipalité soit tenue d'adopter une résolution pour nommer les pompiers à la formation et de s'engager à payer la différence de coût entre le coût du cours et l'aide financière reçue, le cas échéant.

ADOPTÉE

unofficial translation

Training, water rescue

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved that the MRC set up a regional training program for water rescue in the MRC Pontiac and that this training be eligible for the financial assistance program for firefighter training which should cover 100% of the costs of the course, with the exception of remuneration. I was also resolved that each municipality be required to adopt a resolution to name firefighters for the course and commit to paying for the difference in cost between the cost of the course and the financial aid received, if any.

CARRIED

C.M. 2019-12-19

11.2 COMITÉ AD HOC POUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu de créer un comité de travail chargé d'examiner en profondeur le règlement sur la prévention des incendies et que ce comité ait pour mandat de réviser l'ensemble du règlement et de proposer des modifications aux maires pour approbation. Il est également résolu que le comité soit composé de M. Julien Gagnon, Coordonateur en sécurité publique/civile à la MRC de Pontiac, et de 3 ou 4 chefs pompiers qui seraient disposés à participer. Il est également résolu que le comité étudie la possibilité de combiner tous les règlements municipaux concernant les

feux à ciel ouvert et les règlements sur les avertisseurs d'incendie en un règlement régional, avec des spécifications pour chaque municipalité.

ADOPTÉE

unofficial translation

AD HOC COMMITTEE, REVIEW OF THE FIRE PREVENTION BY-LAW

It was proposed by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to create a working committee for the full review of the fire prevention By-law and that the committee's mandate be to revise the entire By-law and propose some modifications to the mayors for approval. It was also resolved that the committee be comprised of Mr. Julien Gagnon and 3 or 4 fire chiefs who would be willing to participate. It was further resolved that the committee also study the possibility of combining all open fire municipal By-laws and fire alarm By-laws into one regional By-law, with specifications for each municipality.

CARRIED

C.M. 2019-12-20

11.3 COMITÉ DE CONCERTATION DES SERVICES D'URGENCE

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu de créer un comité de concertation des services d'urgence composé d'un représentant de la SQ (Sergent de poste), du MTQ (responsable du centre de service de Campbell's Bay), de la CPO (chef aux opérations pour Pontiac), des SSI (2 chefs pompiers) et de la MRC (Coordateur en sécurité publique et civile). Il est également résolu que d'autres membres soient ajoutés si nécessaire et qu' n soutien administratif de la part de la MRC soit disponible.

ADOPTÉE

unofficial translation

Emergency services coordination committee

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to create an emergency services coordination committee comprised of a representative from the SQ (Sergent de poste), MTQ (responsable du poste de Campbell's bay), CPO (chef aux operations Pontiac), SSI (2 chefs pompierMRC (). It was also resolved that other members be added if need be and that a clerical support from the MRC be provided.

CARRIED

C.M. 2019-12-21

12.1 Approbation du règlement modifiant le règlement de construction du Canton de Chichester

ATTENDU QUE le Canton de Chichester a adopté le 26 juin 2019 le règlement modifiant le règlement de construction;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu ce règlement le 2 décembre 2019 et qu'elle a 120 jours pour l'approuver s'il est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement du Canton de Chichester est conforme avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Colleen Larivière et résolu d'approuver le règlement modifiant le règlement de construction du Canton de Chichester (résolution 097-19/07), conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE

unofficial translation

Approval of the By-Law amending the Building By-Law of Chichester Township

WHEREAS Chichester Township carried on June 26, 2019, the by-law amending the building by-law;

WHEREAS Pontiac County received this by-law on December 2, 2019, and has 120 days to approve it if it is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document or, if not, withhold the approval thereof, in accordance with an Act respecting Land Use Planning and Development;

WHEREAS Chichester Township by-law is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of Pontiac County;

It was moved by Regional Councillor Ms. Colleen Larivière and resolved to approve the by-law amending the building by-law of Chichester Township (resolution 097-19/07), in accordance with Article 137.3 of an Act respecting Land Use

Planning and Development.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED

C.M. 2019-12-22

12.2 Approbation du règlement modifiant le règlement de construction de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes a adopté le 2 juillet 2019 le règlement modifiant le règlement de construction;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu ce règlement le 2 décembre 2019 et qu'elle a 120 jours pour l'approuver s'il est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes est conforme avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le Conseiller régional M. James Gibson et résolu d'approuver le règlement modifiant le règlement de construction de la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes (résolution 138-19/07), conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE

unofficial translation

Approval of the By-Law amending the Building By-Law of Allumettes Island Municipality

WHEREAS Allumettes Island Municipality carried on July 2, 2019, the by-law amending the building by-law;

WHEREAS Pontiac County received this by-law on December 2, 2019, and has 120 days to approve it if it is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document or, if not, withhold the approval thereof, in accordance with an Act respecting Land Use Planning and Development;

WHEREAS Allumettes Island Municipality by-law is in line with the objectives of the Land Use and Development Plan

and with the provisions of the Complementary Document of Pontiac County;

It is moved by Regional Councillor Mr. James Gibson to approve the by-law amending the building by-law of Allumettes Island Municipality (resolution 138-19/07), in accordance with Article 137.3 of an Act respecting Land Use Planning and Development.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED

C.M. 2019-12-23

12.3 Vente d'une parcelle de terrain TPI no. dossier TPI 791 029

Attendu que la MRC de Pontiac a signé avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles une entente pour la gestion territoriale pour le territoire public intramunicipal du Pontiac;

Attendu qu'en vertu de l'entente de gestion territoriale, la MRC s'est vue déléguer des pouvoirs et responsabilités qui découlent de la loi sur les terres du domaine de l'État et des règlements édictés en vertu de cette loi;

Attendu que la demande d'achat du terrain sur TPI sera analysée en conformité avec le Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État;

Attendu que la demande d'achat du terrain sur TPI a été présentée et recommandée par le comité consultatif multiressource lors d'une rencontre régulière le 3 octobre 2019;

Il est proposé par le Conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu d'accepter la vente du terrain sur TPI tel qu'identifié dans le dossier 791 029 selon les directives prévues par le ministère. Il est également résolu de donner au préfet(te) le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

ADOPTÉE

unofficial translation

Sale of parcel of land TPI file no. TPI 791 029

Whereas the MRC of Pontiac has signed with the Minister of Energy and Natural Resources an agreement for the territorial management of the intramunicipal public territory(TPI) of Pontiac;

Whereas, under the Land Management Agreement, the MRC

has been delegated powers and responsibilities under la loi sur les terres du domaine de l'État and the regulations made accordance to that Act;

Whereas the request to purchase a parcel of land on TPI will be analyzed in accordance with the Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État;

Whereas the request to purchase the parcel of land on TPI was presented and recommended by the Multi-Resource Advisory Committee at a regular meeting on October 3, 2019;

It is proposed by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved to accept the sale of the parcel of land on TPI as identified in file 791 029 according to the guidelines provided by the Ministry. It is also resolved to give the Warden the power to sign all documents in the said agreement.

CARRIED

C.M. 2019-12-24

12.4 RESOLUTION DU CONSEIL VISANT L'ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT DE LA FCM ET D'ICLEI

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;

ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;

ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉGIONAL M. MAURICE BEAUREGARD ET RÉSOLU QUE la MRC de Pontiac examine les lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à

franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la MRC de Pontiac désigne les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme PPC :

Kari Richardson

Coordonnatrice à l'environnement

819-648-5689 poste 235
k.richardson@mrcpontiac.qc.ca

Élu(e) municipal(e) (Nom) : Mr. Winston Sunstrum

ADOPTÉE

unofficial translation

Council Resolution to Join the FCM–ICLEI Partners for Climate Protection Program

WHEREAS The Federation of Canadian Municipalities (FCMICLEI–Local Governments for Sustainability (ICLEI Canada) have established the Partners for Climate Protection (PCP) program to provide a forum for municipal governments to share their knowledge and experience with other municipal governments on how to reduce GHG emissions;

WHEREAS over 350 municipal governments across Canada representing more than 65 per cent of the population have already committed to reducing corporate and community GHG emissions through the PCP program since its inception in 1994;

WHEREAS the PCP program is based on a five-milestone framework that involves completing a GHG inventory and forecast, setting a GHG reduction target, developing a local action plan, implementing the plan, and monitoring progress and reporting results;

IT WAS MOVED BY MR. REGIONAL COUNCILLOR MR. MAURICE BEAUREGARD AND RESOLVED that the MRC Pontiac review the guidelines on PCP Member Benefits and Responsibilities and then communicate to FCM and ICLEI Canada its participation in the PCP program and its

commitment to achieving the milestones set out in the PCP five-milestone framework;

BE IT FURTHER RESOLVED that the MRC Pontiac appoint the following to oversee implementation of the PCP milestones and be the points of contact for the PCP program within the municipality:

a) Kari Richardson

Coordonnatrice à l'environnement

819-648-5689 poste 235

k.richardson@mrcpontiac.qc.ca

b) Élu(e) municipal(e) (Nom) : Mr. Winston Sunstrum

CARRIED

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

C.M. 2019-12-25

13.1 CHUTES COULONGE

CONSIDÉRANT que le bail actuel expire le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT la demande du CA du Parc des Chutes Coulonge pour un renouvellement du bail pour une durée de 25 ans;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac reconnaît Le Parc des Chutes Coulonge comme étant l'un des plus importants attraits touristiques de la région;

CONSIDÉRANT qu'une révision des conditions du bail est présentement en cours et les nouvelles conditions seront révisées par l'avocat de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Alain Gagnon et résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac :

autorise un renouvellement du bail pour Le Parc des Chutes Coulonge pour une période de 25 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2044; et

autorise une extension au présent bail pour une période de six mois afin de permettre le temps nécessaire de préparer le nouveau bail.

ADOPTÉE

unofficial translation

LEASE FOR THE CHUTES COULONGE

LONG TERM LEASE AGREEMENT – Chutes Coulonge
Foundation

WHEREAS the current lease agreement expires on December 31, 2019;

WHEREAS the request from the Chutes Coulonge Park board of directors asking for a lease agreement renewal for a period of 25 years;

WHEREAS the MRC Pontiac recognizes the Chutes Coulonge Park as one of the most important tourism attractions in the region;

WHEREAS a revision of the terms of the lease agreement is currently underway and the new conditions will be reviewed by the lawyer of the Pontiac MRC;

It was moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved that the council of mayors of the Pontiac MRC:

authorize a renewal of the lease agreement for the Chutes Coulonge Park for a period of 25 years, until December 31, 2044; and

Authorize an extension to the current lease for a period of six months to allow the necessary time to prepare the new lease.

CARRIED

C.M. 2019-12-26

13.2 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT |
INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes sous la politique de soutien aux entreprises (PSE) de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE ces dossiers ont été analysés, les recommandations du comité d'investissement, suite à la rencontre de décembre 2019, sont les suivantes :

MRC-CI-2019-12-05- 10 000\$ Le comité d'investissement recommande au conseil régional d'octroyer subvention de

10 000\$.

MRC-CI-2019-12-06- 25 000\$ Le comité d'investissement recommande au conseil régional d'octroyer une subvention conditionnelle de 25 000\$.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Winston Sunstrum et résolu d'accepter les recommandations telles que proposées par le comité d'investissement.

ADOPTÉE

unofficial translation

CONSIDERING that the Investment Committee is responsible for the analysis of the financing applications made under the Business Support Policy of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that these projects have been analysed, the recommendations of the Investment Committee held in December 2019 are the following:

MRC-CI-2019-12-05- \$10,000 The Investment Committee recommends that the Regional council of the MRC Pontiac to award a grant of \$10,000.

MRC-CI-2019-12-06- \$25,000 The Investment committee recommends that the Regional council of the MRC Pontiac award a conditional grant of \$25,000.

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum to accept the recommendations as proposed by the Investment Committee.

CARRIED

C.M. 2019-12-27

13.3 COMITÉ SPORTS ET LOISIRS / SPORTS AND RECREATION COMMITTEE

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac souhaite développer une offre de sport et loisir structurée et organisée dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac travaille depuis plusieurs années au développement d'activités de sport et loisir, notamment par le biais des programmes « Apprendre à nager » et « Hockey récréatif »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac souhaite mettre en valeur ses espaces récréatives et les rendre accessible par le biais d'animation ou d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac a inclus dans son plan d'action de la Vision 2020, Orientation 3 – Consolider et améliorer les services sociocommunautaires et de loisirs et sports, spécifiquement les Projets A : Développer les offres

de services et de programmations afin de favoriser les saines habitudes de vie; et B : Soutenir le développement des communautés par diverses politiques sociales;

CONSIDÉRANT la formation de sensibilisation des élus aux enjeux du loisir municipal, laquelle a eu lieu à la MRC de Pontiac le 28 octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE pendant cette formation de sensibilisation des élus aux enjeux du loisir municipal, les participants ont exprimé le désir de former un comité en loisir municipal sur son territoire en 2020;

CONSIDÉRANT QUE Loisir Sport Outaouais (LSO) accompagne les municipalités rurales en vue d'améliorer leur offre de services en loisir;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu de former un comité de loisir municipal qui sera constitué d'un conseiller municipal par municipalité, et lequel travaillera en collaboration avec la commissaire en développement économique responsable du sport et du loisir à la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

unofficial translation

CONSIDERING that the MRC Pontiac wishes to develop a structured and organized program regarding sports and leisure in the region;

CONSIDERING that the MRC Pontiac has been working for several years to develop sports and leisure activities, particularly through the "Learn to swim" and "Recreational Hockey" programs;

CONSIDERING that the MRC Pontiac wishes to enhance its recreational spaces and make them accessible through animation or infrastructure;

CONSIDERING that the MRC Pontiac has included in its Vision 2020 action plan, Orientation 3 - Consolidate and improve social and community services in recreation and sports. Specifically Projects A: Develop services and programming offerings to promote healthy lifestyle habits; and B: Support community development through various social policies;

CONSIDERING the awareness training for elected officials on the issues of municipal recreation, which took place at the MRC Pontiac on October 28th, 2019;

CONSIDERING that during this awareness training for elected

officials on municipal recreation issues, the participants expressed the desire to form a Municipal Recreation Committee on the territory in 2020;

CONSIDERING that Loisir Sport Outaouais (LSO) supports rural municipalities to improve their recreational services offer;

It is proposed by the Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved to form a municipal recreation committee which will consist of one municipal councillor by municipality, and which will work in collaboration with the MRC Pontiac's economic development commissioner responsible for sport and recreation.

CARRIED

C.M. 2019-12-28

13.4 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES |
RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE LIVRE DE L'ANNÉE
2019-2020

DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR-DE-COULONGE

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la Conseillère régionale Mme Sandra Murray et résolu qu'une commandite de 180\$ soit octroyée à l'École Secondaire Sieur-De-Coulonge, pour la publicité d'une page (19.69 cm x 25.71 cm / 7.75 po x 10.12 po) dans leur livre de l'année 2019-2020.

ADOPTÉE

unofficial translation

WHEREAS the economic development department's recommendation;

THEREFORE it is proposed by Regional Councillor Ms. Sandra Murray and resolved that a sponsorship of \$ 180 be awarded to Sieur-De-Coulonge High School for a one-page advertising spot (19.69 cm x 25.71 cm / 7.75 in x 10.12 in) in their 2019-2020 year book.

CARRIED

C.M. 2019-12-29

13.5 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FDT / FDT COMMITTEE
RECOMMENDATIONS

Les Conseillers régionaux qui déclarent être en

conflit d'intérêts quittent la salle à 19:38. On enregistre leur retour à 19:42. |

Regional Councillors who declare a conflict of interest leave the room at 7:38 p.m. They are recorded as returning at 7:42 p.m.

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 23 juillet 2015 et un addenda signé le 11 novembre 2016;

ATTENDU QUE l'entente appelée Fonds de développement du territoire permet la réalisation de projets en fonction des priorités établies par le Conseil régional pour l'année allant du 1er avril 2019 au 31 mars 2020;

ATTENDU QUE le montant disponible pour cet appel de projets était de 216 500 \$;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a lancé un appel à projets dont la date limite était le 21 novembre 2019;

ATTENDU QUE 24 projets admissibles ont été reçus totalisant 1 906 938,34\$, dont 812 170,18\$ ont été demandés en subvention;

ATTENDU QUE l'évaluation a été faite le 3 décembre 2019 par un comité d'analyse nommé par le Conseil des maires;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu d'accepter les recommandations du comité d'analyse des projets structurants du Fonds de développement du territoire et d'accorder le financement aux projets suivants :

1) Villa James Shaw (Dessins architecturaux) : 41 697,10 \$

2) Mun. L'Isle-aux-Allumettes (Vidéo promotionnel agro-touristique) : 8 382,96 \$

3) Club motoneige Pingouin (Expansion réseaux motoneige) : 2 653,46 \$

4) Chapeau Agricultural Society (Marché agricole régional) : 22 937,44 \$

5) Groupe L'Île-du-Grand-Calumet (Signalisation site Croix de Cadieux) : 390,55 \$

6) Bouffe Pontiac (Revita - Améliorations/rénovations) : 4 284,50 \$

7) Coop Aventure Hélianthe (Nouvelle programmation et

équipements) : 6 071,28 \$

8) Mun. de Bryson (Amélioration plage municipale) : 14 206,08 \$

9) Maison culturelle George Bryson (Collection permanente) : 24 129,00 \$

10) Fondation Parc Leslie (Amélioration infrastructures) : 58 772,28 \$

11) Mun. Otter Lake (Amélioration champ baseball) : 7 284,28 \$

12) Assoc. récréative de Chapeau (Amélioration champ baseball) : 3 485,30 \$

TOTAL: 194 294,22 \$

(Une décision sur un montant de 22 205,78\$ sera reportée à une date future)

ADOPTÉE

unofficial translation

WHEREAS the Ministry of Municipal Affairs and Land Occupancy signed a financial agreement with the MRC of Pontiac on July 23, 2015 and an addendum signed on November 11th, 2016;

WHEREAS the agreement called Territorial Development Fund allows the realization of projects according to the priorities established by the Council of Mayors for the year from April 1st, 2019 to March 31, 2020;

WHEREAS the amount available for this call for projects was \$ 216,500;

WHEREAS the MRC Pontiac launched a call for projects with a deadline of November 21, 2019;

WHEREAS twenty (24) admissible projects were received totaling \$ 1,906,938.34, of which 812,170.18\$ was requested in grants;

WHEREAS the evaluation was made on December 3, 2019 by an analysis committee appointed by the Regional Council;

It is proposed by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to accept the recommendations of the FDT Analysis Committee for growth generating projects under the

Territorial Development Fund and to provide funding to the following projects:

1) Villa James Shaw (Architectural drawings) : 41 697,10 \$

2) Mun. of L'Isle-aux-Allumettes (Promotional video on agritourism) : 8 382,96 \$

3) Club motoneige Pingouin (Expansion of snow mobile trails) : 2 653,46 \$

4) Chapeau Agricultural Society (Regional Agricultural Market) : 22 937,44 \$

5) Groupe L'Île-du-Grand-Calumet (Signage at the Croix de Cadieux site) : 390,55 \$

6) Bouffe Pontiac (Revita - Improvements/renovations) : 4 284,50 \$

7) Coop Aventure Hélianthe (New programming and equipment) : 6 071,28 \$

8) Mun. of Bryson (Improvements to municipal beach) : 14 206,08 \$

9) Maison culturelle George Bryson (Permanent Collection) : 24 129,00 \$

10) Fondation Parc Leslie (Infrastructure Improvements) : 58 772,28 \$

11) Mun. of Otter Lake (Improvements to baseball field) : 7 284,28 \$

12) Assoc. récréative de Chapeau (Improvements to baseball field) : 3 485,30 \$

TOTAL: 194 294,22 \$

(A decision on an amount of \$22,205.78 will be deferred to a future date)

CARRIED

14 DIVERS | MISCELLANEOUS

C.M. 2019-12-30

14.1 MTQ & VTT sur la section de l'autoroute 148 entre Davidson et Waltham

Considérant que le Ministère des Transports du Québec élabore et propose au gouvernement des politiques relatives aux services, aux réseaux et aux systèmes de transport;

Considérant qu'un enjeu important pour le Pontiac est la connectivité de ses réseaux VTT afin de mieux desservir les résidents du Pontiac et d'attirer plus de touristes sur notre territoire;

Considérant que le développement des réseaux VTT dans le Pontiac est entravé par le fait que les VTT ne peuvent présentement pas utiliser l'autoroute 148 entre Davidson et Waltham, ce qui empêche l'accès à des points de connexion importants;

Il est donc proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports du Québec d'évaluer les pistes de solution possibles afin de permettre les VTT sur la section de l'autoroute 148 entre Davidson et Waltham, tout en prenant compte du contexte et des réalités locales de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

unofficial translation

MTQ & ATVs on the section of highway 148 between Davidson and Waltham

Considering that the Québec Ministry of Transports develops and proposes policies to the government relating to services, networks and transport systems;

Considering that an important issue for the Pontiac is the connectivity of its ATV networks in order to better serve Pontiac residents and attract more tourists to our territory;

Considering that the development ATV networks in the Pontiac is hampered by the fact that ATVs currently cannot use Highway 148 between Davidson and Waltham, which prevents access to important connection points;

It is therefore proposed by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved unanimously to ask the Québec Ministry of Transports to assess possible solutions in order to allow ATVs on the section of highway 148 between Davidson and Waltham, while taking into account the context and local realities of the MRC Pontiac.

CARRIED

15 REMERCIEMENTS À MME DANIELLE NEWMAN

Mme la préfète souligne le travail exemplaire réalisé par Mme Danielle Newman à l'aube de son départ de la MRC de Pontiac et exprime des remerciements à son égard. |

The Warden highlighted the exemplary work done by Ms. Danielle

Newman on the eve of her departure from the MRC Pontiac and expressed thanks to her.

16 DIVERS | MISCELLANEOUS

C.M. 2019-12-31

16.1 CENTRE DE BIEN-ÊTRE DU PONTIAC | PONTIAC WELLNESS CENTRE

Considérant qu'un centre de bien-être serait un service important pour le Pontiac qui créerait des emplois et aurait un impact bénéfique sur la santé et le bien-être général de la population de la région ;

Considérant la réception d'une lettre d'appui du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) concernant le projet et faisant référence aux bénéfices d'un tel projet sur la qualité de vie des résidents et l'économie de la MRC ;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gaston Allard et résolu que la MRC de Pontiac appuie le projet de Centre de bien-être du Pontiac qui est une priorité importante pour la MRC et travaille à promouvoir sa réalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

unofficial translation

Pontiac Wellness Centre

Considering that a wellness centre would be an important service for the Pontiac, which would create jobs and have a beneficial impact on the health and overall wellbeing of the population of the region;

Considering the reception of a letter of support from the Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) in regards to the project and which referenced the benefits of such a project on the quality of life of residents and the economy of the MRC;

It was moved by Mr. Gaston Allard and resolved that the MRC Pontiac support the wellness centre project, which is an important priority for the MRC and work toward promoting its realization.

CARRIED UNANIMOUSLY

16.2 CORRESPONDANCE - LES AMIS DU CYCLOPARC PPJ

Mme la préfète fait référence à la correspondance reçue de 'Les amis du Cycloparc PPJ' concernant la participation de l'un de ses membres au Congrès de l'association des réseaux cyclables du Québec. |

The Warden referred to the correspondence received from 'Les amis du Cycloparc PPJ' regarding the participation of one of its members at the 'Congrès de l'association des réseaux cyclables du Québec'.

C.M. 2019-12-32 17 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par la préfète suppléante Kim Cartier-Villeneuve et résolu de clore la rencontre du Conseil régional de la MRC Pontiac du mercredi 18 décembre 2019 à 19h50.

ADOPTÉE

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to close the December 18 2019 meeting of the Pontiac MRC Regional Council at 7:50 p.m.

CARRIED

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane Toller
Préfète